SAISON 2026 – 2027
COUPE U12
ORGANISATION DES TOURS PRELIMINAIRES

Qualification des participants :
La phase départementale de la COUPE U12 est réservée aux joueurs de la catégorie U12.
3 joueurs U11 peuvent participer à ce challenge par équipe. Les joueuses féminines U13F peuvent participer.

Feuille de matchs et de résultats : Chaque club participant devra remettre à son arrivée la feuille de match avec les licences complétées au club organisateur, ce dernier devra compléter la feuille de rencontre et retourner le dossier complété au district de l'Essonne avant le lundi midi.
Le club organisateur est chargé de vérifier que les participants correspondent bien aux joueurs inscrits sur la feuille de match.

Durée des rencontres :
- poule à 4 : 3 x 23 minutes

Arbitrage : Chaque équipe participante devra être en mesure de fournir un arbitre central et un arbitre de touche pour chaque rencontre.
Le club organisateur désignera les arbitres de la manière suivante :

- Chaque rencontre sera arbitrée par un représentant n'appartenant pas à un des 2 clubs concernés.
- Si ce n'est pas possible, le club recevant devra assurer l'arbitrage des rencontres.

Le même temps de jeu pour tous :
Un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs

FIL CONDUCTEUR D'UNE RENCONTRE = AMUSEMENT / PLAISIR ET PROGRESSION DES ENFANTS